

Principes du pacte mondial		Mots clés Repères du Manager	Extrait des « Repères du manager – Ensemble plus responsable »
Droits de l'homme	1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence	Acheter	« La direction des achats les (fournisseurs) sélectionne en fonction de critères rigoureux de performance et de qualité, et en tenant compte de leurs engagements en matière de Développement Durable. »
		Hiérarchie	« La hiérarchie est utile lorsqu'elle se fonde, non sur des rapports de force, mais sur des relations responsables, dans le respect des compétences et des fonctions de chacun. »
		Respect	« La liberté d'expression est le fondement de la culture de Accor. Elle ne peut en aucun cas être confondue avec l'absence de retenue ou de contrôle de soi dans des conflits de personnes. »
		Non harcèlement	« Le harcèlement physique, moral ou sexuel au sein du groupe Accor est totalement proscrit. Non seulement, nous nous interdisons à nous-mêmes d'y recourir, mais nous nous attachons aussi à prévenir de tels agissements et à les faire cesser lorsqu'ils sont portés à notre connaissance. »
	Table ouverte	« Organiser une table ouverte, c'est permettre à un dirigeant de rencontrer, autour d'un repas le plus souvent, quelques collaborateurs en dehors de leur hiérarchie et ainsi de les écouter et de répondre librement à l'ensemble de leurs questions. »	
	2. à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme	Acheter	« La Charte « achats durables » demande aux fournisseurs référencés de respecter des critères précis de pratiques sociales équitables... »
		Commerce équitable	« Choisir des produits portant le label commerce équitable peut contribuer à ce que ces petits producteurs soient rémunérés décemment pour leur travail. »
Sous traitants		« Nous veillons à respecter nos engagements vis-à-vis de nos prestataires, mais aussi à obtenir d'eux qu'ils se conforment aux exigences légales et aux objectifs de développement durable auxquels nous avons nous-mêmes souscrit. »	
Normes du travail	3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective	Syndicat	« A tous les niveaux, nous respectons le rôle des syndicats tel qu'il est reconnu dans les législations des différents États où nous sommes implantés. Un accord a été signé en 1995 avec l'Union Internationale de l'Alimentation »
	4. l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire	Lois et règlement applicables	« Les activités de Accor sont soumises aux conventions internationales ainsi qu'aux lois et règlements nationaux. Nous respectons scrupuleusement les obligations qui en découlent. »
	5. l'abolition effective du travail des enfants	Enfants	« Nous ne devons nous prêter à aucune exploitation de quelque nature que ce soit vis-à-vis d'eux. »
	6. l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession	Diversité	« Nous n'acceptons pas la moindre forme de discrimination dans l'exercice de nos métiers, à l'intérieur du Groupe, ou dans nos échanges avec les entreprises partenaires. »
		Motiver	« A responsabilité et à compétence identiques, et à ancienneté égale, les salaires des hommes et des femmes doivent être de même niveau. »

		Temps partiel	« L'équilibre à maintenir entre vie privée et vie professionnelle est souvent difficile à trouver. Aussi devons-nous nous montrer, dans toute la mesure du possible, ouverts à la mise en oeuvre des dispositions, réglementaires ou non, qui concourent à la réalisation de cet équilibre. »
Environnement	7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement	Reporting	« Il s'agit aussi pour elles d'être transparentes sur leur impact environnemental »
		Charte environnement	« Nous incitons nos équipes à s'impliquer dans des actions de préservation de l'environnement, en partenariat avec des associations locales. Nous sensibilisons nos clients à la richesse du patrimoine naturel et aux gestes responsables pour la conserver. »
	8. à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	Eau	« Dans notre utilisation quotidienne de l'eau, nous sommes conscients de l'enjeu vital qu'elle représente. Nous contrôlons scrupuleusement nos consommations. »
		Energie	« Nous contrôlons attentivement nos consommations. Nous veillons à optimiser l'utilisation des sources d'énergies naturelles et faisons appel aux énergies renouvelables »
9. à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	Eau	« Nous optimisons nos consommations et la qualité de nos rejets en mettant en oeuvre des procédés de traitement des eaux usées adaptés aux lieux où nous sommes établis. »	